

Animaux de rente

>> Reproduction

>> L'AUTEUR
Amélie PÉRIÉLe logement reste un **facteur important d'infécondité**

Lors des Journées nationales des Groupements techniques vétérinaires, notre confrère Hubert Vin a rappelé l'importance du logement dans l'apparition des troubles de la fertilité d'un troupeau. La conception des bâtiments peut en effet influencer positivement ou négativement les performances de reproduction.

L'étiologie des troubles de la fertilité d'un troupeau est complexe. Que ce soit en élevage laitier ou allaitant, le logement, s'il est défectueux, constitue un facteur de risque d'infécondité non négligeable. Les Journées nationales des Groupements techniques vétérinaires, organisées à Nantes, du 28 au 30 mai, ont été l'occasion, pour notre confrère Hubert Vin de rappeler l'influence d'un logement défectueux sur la fertilité du troupeau et de présenter quelques aménagements possibles.

Logement et facteurs de risque d'apparition d'affections de la reproduction

De nombreux éléments du logement ont une influence sur les performances de reproduction d'un troupeau.

- Bâtiment et affections de l'appareil locomoteur

Les bétons abimés (fissurés, irréguliers) peuvent provoquer des lésions des onglons. Le sol bétonné, surtout s'il est neuf, est abrasif et peut induire des érosions cutanées lorsque les vaches doivent s'y coucher. A l'inverse, un sol entièrement paillé empêche l'usure normale des onglons. Les excès de corne (pieds en chausson) induisent des défauts d'aplomb et favorisent l'apparition d'infections du pied.

Une densité animale trop élevée, un manque de paillage, des zones humides entraînent une macération de la sole et le développement de germes responsables de maladies infectieuses (par exemple *Fusobacterium necrophorum*).

Enfin, le manque d'hygiène au sol, en particulier sur les aires bétonnées, diminue l'adhérence et peut occasionner des chutes et donc des blessures.

- Conséquences sur les performances de reproduction

Un sol glissant, une densité animale trop élevée et les affections des pieds sont autant de facteurs qui diminuent considérablement l'expression des chaleurs. Une hygiène défectueuse de l'environnement favorise également les métrites puerpérales. En effet, le col utérin est encore largement ouvert 24 heures après le vêlage. Il est facilement contaminé si la parturition a eu lieu dans un environnement sale où la pression infectieuse est élevée. L'infection sera d'autant plus probable que l'utérus a été fragilisé par un vêlage dystocique ou une mauvaise délivrance. Or, ces métrites, bien qu'elles soient sous-diagnostiquées, diminuent fortement la fertilité d'un troupeau.

Prévention des affections locomotrices

- Prévention des infections du pied

L'hygrométrie et les vitesses de l'air doivent être surveillées afin de limiter les proliférations bactériennes. La paille doit être fournie en quantité suffisante et la litière curée régulièrement. La densité animale doit être respectée. Lorsque le bâtiment d'élevage est en construction, le vétérinaire peut conseiller à

l'éleveur la mise en place de petites pentes ou de systèmes de drainage (rigole d'évacuation de l'eau) afin d'éviter les zones humides. Des asséchants de litière et des produits désinfectants sont également disponibles.

- Prévention des chutes

Le rainurage du béton augmente son adhérence. Il est réalisé par un professionnel 4 semaines après le coulage de la dalle. Des rainures espacées de 5 cm sont creusées sur 5 à 10 mm de profondeur. Le rainurage croisé est particulièrement confortable pour les animaux.

Lorsque le bâtiment est neuf, la mise en place de résine, bien qu'elle soit assez complexe, peut également être envisagée. Le béton est alors poncé puis une résine granuleuse est saupoudrée. L'auteur nous rappelle que plus la granulométrie est élevée, plus l'usure des onglons est forte mais moins le nettoyage du sol est facile. Néanmoins, cette méthode est coûteuse et sera réservée aux petites surfaces : salle de traite, aire d'attente.

Lorsque les animaux sont logés dans un vieux bâtiment, les tapis constituent une méthode de choix afin de limiter la glisse et d'améliorer leur confort. De nombreux types de tapis sont disponibles sur le marché et le choix dépend de différents critères :

- surface à tapisser ;
- utilisation de tracteurs sur cette surface ;
- origine naturelle (plus résistante, moins abrasive) ou synthétique (souvent moins coûteuse) ;
- épaisseur (minimum de 10 mm) ;
- « dessin » du tapis afin d'évacuer l'humidité ;
- rainurage ;
- système de fixation : privilégier l'attache des tapis directe au sol ;
- animaux concernés : certains tapis sont adaptés aux génisses et non pas aux vaches, plus lourdes.

Des tapis de logette dits « tapis de couchage » sont également disponibles. Ils seraient d'ailleurs plus économiques que l'utilisation de paille, de sciure ou de sable en stabulation entravée. Le « test du genou » peut être utilisé afin de choisir le tapis adéquat : le testeur laisse tomber un genou sur le tapis, ceci sans ressentir aucune douleur, le pantalon devant rester propre et sec.

- Prévention des abrasions

Les bétons neufs doivent être tamponnés avec un sel acide (ex. : vinaigre à 10 %) afin de limiter les agressions chimiques des onglons et de la peau.

Dans l'espèce bovine, les troubles de la fertilité sont complexes et le logement constitue un facteur de risque non négligeable. Les affections de l'appareil locomoteur, induites par un sol inadapté, diminuent l'expression des chaleurs. Une hygiène défectueuse de la stabulation favorise également les métrites puerpérales. Lorsque l'éleveur construit un nouveau bâtiment, un cahier des charges précis permet d'optimiser le confort des animaux. De nouveaux équipements performants sont également disponibles afin de contrecarrer certains défauts de construction déjà existants. ■